

■ **Fondation Nicolas**, à 1003 Lausanne, place Saint-François 7, c/o Alasia investments S.A., CH-550-1053710-9. Nouvelle fondation. Statuts: 29 février 2008. But: de promouvoir une éducation, une formation et un développement fondamentalement liés aux réalités sociale et culturelle des régions pauvres de la planète (pour but complet cf. statuts). Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC et des statuts. Organisation: conseil de 3 membres au moins; organe de révision. Membres du conseil: de Preux Michèle, de Sion, à Jouxens-Mézery, présidente, avec signature collective à deux, Croufer-Chollet Geneviève, de Belgique, à Veyrier, vice-présidente, Petter Jean-Philippe, de Lausanne, à Pully, secrétaire, et Meillard Jean-François, de Vuillens, à Cugy (VD), tous trois avec signature collective à deux avec la présidente. Organe de révision: Fiduciaire Alexia SARL (CH-660-2297000-8), à Onex.

Journal no 3072 du 06.03.2008  
(04383388 / CH-550.1.053.710-9)